



Le diplôme, clé de l'accès à l'emploi des jeunes Réunionnais

En 2013, parmi les 163 500 Réunionnais âgés de 16 à 29 ans, 36 % sont scolarisés, soit 6 points de moins qu'en France métropolitaine.

Au cours des vingt dernières années, le niveau de formation a fortement progressé. Cependant, un tiers des jeunes Réunionnais, soit 35 500 jeunes, quittent le système scolaire sans diplôme (contre 19 % en métropole). Les non-diplômés éprouvent les plus grandes difficultés à s'insérer sur le marché du travail : seulement 19 % d'entre eux ont un emploi. En particulier, seules 6 % des jeunes femmes sans diplôme ont un emploi, la majorité ne désirant pas travailler.

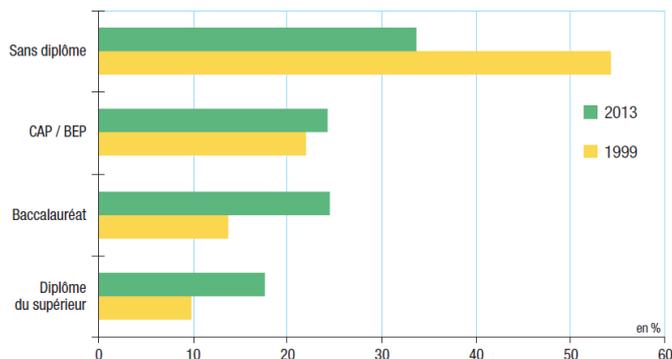
Après la fin de leurs études, seulement quatre jeunes sur dix sont en emploi. On dénombre ainsi 63 500 jeunes qui sont sans emploi et qui ne suivent pas de formation ; ils représentent la catégorie dite des « NEET » (*Not in Employment, Education or Training*).

Le diplôme renforce considérablement les chances d'obtenir un emploi, encore plus à La Réunion qu'en métropole. Les jeunes Réunionnais titulaires d'un CAP ou d'un BEP sont ainsi deux fois plus souvent en emploi que les non-diplômés. Les jeunes diplômés du supérieur le sont quatre fois plus. Un jeune homme titulaire d'un diplôme du supérieur a ainsi quasiment autant de chances de trouver un emploi sur l'île qu'un jeune de métropole du même niveau de formation.

Par ailleurs, les jeunes ayant effectué une mobilité géographique hors de l'île sont plus souvent en emploi, quel que soit leur niveau de diplôme.

Un jeune sur trois termine ses études sans diplôme

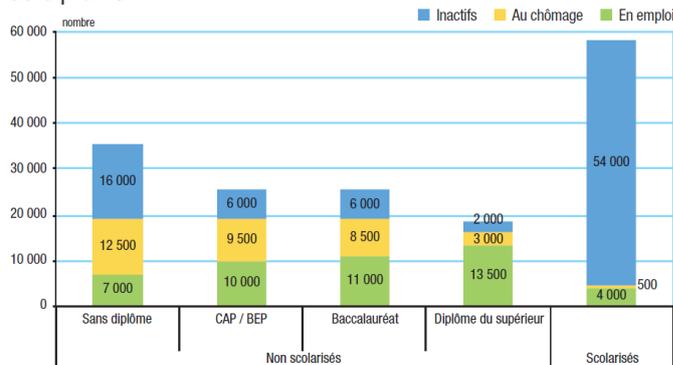
Répartition des jeunes de 16 à 29 ans qui ont quitté le système scolaire selon le niveau de diplôme



Source : Insee, Recensements de la population, 1999 et 2013.

63 500 jeunes sans emploi dont 33 500 au chômage après les études

Situation des jeunes sur le marché du travail selon le niveau de diplôme



Source : Insee, Recensements de la population et enquête Emploi 2013.

Contact presse :

0692 448 358

relations-presse-la-reunion@insee.fr



[@InseeOI](https://twitter.com/InseeOI)